

Commune de Saint-Josse-ten-Noode – Gemeente Sint-Joost-ten-Node
Inventaire des missions 2021 – Inventaris van de missies 2021

Mission dans l'Oriental (Maroc) dans le cadre du programme de Coopération Internationale Communale : du 26 au 31 octobre 2021. / Missie in de Oriental (Marokko) in het kader van het programma voor Gemeentelijke Internationale Samenwerking, van 26 tot en met 31 oktober 2021.

Mme / Mevr. Dorah Ilunga Kabulu, Echevine / Schepen



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
ADMINISTRATION COMMUNALE DE SAINT-JOSSE-TEN-NOODE

Extrait du registre aux délibérations du Collège des Bourgmestre et Échevins

Présents

Emir Kir, *Président* ;
Philippe Boïketé, Nezahat Namli, Mohammed Jabour, Kadir Özkonakci, Loubna Jabakh, Dorah Ilunga Kabulu, Lydia Desloover, *Échevin(e)s* ;
Luc Frémal, *Président du CPAS* ;
Patrick Neve, *Secrétaire communal*.

Séance du 12.10.21

#Objet : Département des Relations Internationales; Organisation d'une mission dans l'Oriental (Maroc) dans le cadre du programme CIC; autorisation et approbation des dépenses. #

Le Collège ,

Vu le programme de la Coopération Internationale Communale (CIC) de l'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale (BRULOCALIS) :

Vu le partenariat de Coopération Internationale Communale entre la Commune de Saint-Josse-ten-Noode et les entités de Bni Mathar , d'Aïn Beni Mathar et de la Province de Jerada depuis 2011 ;

Considérant l'organisation , par la Province de Jerada , du Festival de l'Enfance depuis plusieurs années ;

Vu que une mission d'évaluation du programme CIC sera organiser à la région oriental du 26 au 31 octobre 2021;

Vu que les objectifs plus précis de cette mission sont :

- Rencontre les nouveaux élus municipaux.
 - L'évaluation des projets réalisé dans le cadre du programme CIC.
 - Une journée de travail au vue de la préparation du rapport final de notre programme de coopération 2017-2021.
- Etant donné que ces rencontres permettront le suivi des projets en cours entre les communes de Bni Mathar /Ain Bni Mathar et Saint-Josse-Ten-Noode;

Vu que la distance entre le lieu d'hébergement et les 2 communes Bni Mathar et Ain Bni Mathar est de 90km (180km A/R) ;

Vu que la location d'une voiture est nécessaire pour les déplacements ;

Considérant que les participants à la mission CIC seront :

Mme Dorah Ilunga , Echevine ayant notamment en charge les Relations Internationales et la Coopération ;

Mme Marie-Cécile Leempoel: Conseillère/Cheffe de direction;

Mme Fatma Gürsever: Secrétaire d'administration du département des Relations Internationales; ;

M. Khalid Charef: Responsable du Service des Relations internationales et de la Coopération et Service Jeunesse;

Considérant les devis de consultation des prix réalisés en ligne pour les compagnies desservant la destination via le moteur de recherche « Google flights » ;

Considérant que les prix du jour , à savoir 245,00 € par personne avec bagage , pourront augmenter entre la date de consultation et le traitement du dossier administratif et qu'il est dès lors prudent de majorer ce montant de 20 % dans l'estimation soit un total de 294,00€ par passager ;

Considérant que le prix moyen d'un hôtel (Hôtel 4 étoiles normes locales) pour 5 nuits sur Booking peut-être estimé à 360 € par personne,(72€/nuit) un seul hôtel à Oujda 4 étoiles ;

Considérant que le prix moyen d'une location de voiture (Voiture SUV) pour 6 jours sur le moteur de recherche Discover Cars peut-être estimé à 330,00 € (55€ /jour),plus 120€ pour l'assurance tout risque ;

Considérant que les crédits sont disponibles à l'article 1501/124-48 (4652€) du budget ordinaire de 2021;

Considérant que cette dépense est intégralement prise en charge par le programme CIC ;

Décide :

D'autoriser l'organisation d'une mission à la région Oriental (Maroc) dans le cadre du programme CIC pour Mme Dorah Ilunga, Mme Marie-Cécile Leempoel, Mme Fatma Gûrsever et Mr Khalid Charef du 26 au 31 octobre 2021 ;

D'approuver les frais de la mission pour un montant total de 4652€, à charge du service relations internationales et Coopération, et se décline de la manière suivante :

Un montant de 1 176 euros est prévu pour faire face aux dépenses liées aux 4 billets d'avion;

Un montant de 1 426 euros est prévu pour faire face aux dépenses liées à l'hébergement (Hôtel 4 étoiles normes locales);

Un montant de 1 600 euros est prévu pour faire face aux dépenses liées aux frais de séjour (déplacements nationaux, nourriture, visites...);

Un montant de 450€ est prévu pour faire face aux dépenses liées à la location d'une voiture ;

D'approuver le montant de 1600,00 € représentant le montant des per diem pour la délégation ;

D'établir un mandat à M. le Receveur pour alimenter la carte PREPAID pour la somme de 1 176€ TVAC, pour payer 4 billets d'avion, en classe économique avec bagage sur internet;

D'établir un mandat à M. le Receveur pour alimenter la carte PREPAID pour la somme de 1426€, pour payer l'hôtel Atlas Orient à Oujda sur internet;

D'établir un mandat à Mr le Receveur pour alimenter la carte PREPAID pour la somme de 450,00 €, pour la location d'une voiture;

D'autoriser Mr le Receveur Communal à verser sur le compte BE71210004298869, de Mr Khalid Charef le montant de 1600,00 € représentant les per diem ;

D'imputer la dépense totale de 4652,00 € à charge du service des Relations Internationales et de la Coopération à l'article 1501/124-48 budgétaire ordinaire de l'exercice 2021.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire communal,
(s) Patrick Neve

Le Président,
(s) Emir Kir

POUR EXTRAIT CONFORME
Saint-Josse-ten-Noode, le 12 octobre 2021

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal,

Patrick Neve



Le Collège des
Bourgmestre et Echevins,
L'Echevin(e) délégué(e),

Monammed Jabour